

<http://www.arrigny.fr/spip.php?article377>



Fête nationale du 14 juillet 2023.

- 4 - Les manifestations -

Date de mise en ligne : vendredi 14 juillet 2023

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés



Mesdames, Messieurs les élus,
Chers Habitants,
Chers Enfants,
Chers Compatriotes,

Le 14 juillet est commémoré depuis la promulgation de la Loi du 6 juillet 1880 qui en fait depuis lors, notre Fête Nationale.

Dans les faits, de la IIIe République à nos jours, les Français de toutes les Communes de France commémorent en réalité deux 14 juillet :

- La prise de la Bastille et l'insurrection populaire du 14 juillet 1789,...ce que Victor Hugo dénommera le siècle suivant : « l'éveil de la liberté » ;
- Mais aussi, la première fête de la Fédération, le 14 juillet 1790 : qui constituait la dernière grande manifestation d'unité nationale entre le Roi et son peuple, avant l'embrasement révolutionnaire faisant face à la coalition armée des monarchies européennes menaçant la France républicaine.

Les valeurs célébrées aujourd'hui - liberté, égalité, fraternité - se sont donc sédimentées à mesure que notre société s'est inscrite comme un régime démocratique.

Ce mouvement a conduit à une double reconnaissance, interdépendante l'une de l'autre et, s'entrecroisant d'ailleurs au fil des différentes périodes :

- **l'éruption des droits individuels**, dont la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) en constitue l'illustre exemple ayant inspiré bien des peuples à travers le monde ;
- **l'émergence des droits sociaux** - avec une connotation plus collective quant à eux - fruits du Conseil National de

la Résistance (CNR) et des systèmes de normes contemporaines imaginés par les Nations-Unies, à la sortie du second conflit mondial.

La période contemporaine continue évidemment d'être balancée entre l'expression des droits individuels et la manifestation de droits collectifs ; mais face aux bouleversements du ciel et de la terre, une autre catégorie est également apparue - notamment lors du sommet de Rio, en 1992.

Ces droits, moins anthropocentrés, c'est-à-dire moins focalisés sur l'Homme, sont plutôt orientés sur la préservation d'une planète vivable pour les différentes espèces floristiques et faunistiques qui la constitue - dont le genre humain.

Un tel objectif ne peut être réalisé toutefois qu'en atteignant un subtil équilibre entre protection du biotope et préservation de nos capacités de développement pour y parvenir. Il s'agit alors de se renouveler.

Mais aller de l'avant, c'est le propre de l'esprit humain.

Ne pas rester statique, c'est l'assurance de ne pas rester prisonnier de notre nature profonde et parfois de se laisser entraîner dans ses convulsions les plus malades : conflits armés ; insurrections de partisans déçus ou encore récemment, émeutes urbaines avec une remise en cause de toute autorité - souvent le témoignage d'une capitulation morale et matérielle tant de l'État que de la figure parentale.

Heureusement, à Arrigny, nous sommes en grande partie épargnés par ces maux et il y fait bon vivre.

Ceci découle en grande partie de l'investissement de chacun d'entre-nous, petits et grands au service de cette concorde.

Votre présence en ce jour, constitue une manifestation parmi d'autres de cet état-d'esprit.

En offrant de son temps, en mettant à disposition ses idées, son énergie, en témoignant de sa bonne humeur - et aussi parfois de sa mauvaise - bref, en mettant bout à bout tous ces petits éléments du quotidien, nous faisons oeuvre commune, à notre échelle : nous faisons société.

Cela me donne l'occasion de remercier sincèrement celles et ceux contribuant à faciliter, si ce n'est à améliorer la vie dans notre Communauté : agents, associatifs, bénévoles, élus et anciens élus, artisans et commerçants.

A ce titre, je pense plus particulièrement à celles et ceux ayant préparé cette journée, parfois depuis plusieurs jours et même encore depuis très tôt ce matin.

Nous pouvons les remercier notamment en faisant honneur aux *petits rafraîchissements républicains** qu'ils nous ont concoctés, à présent, à la grange.

Bravo à eux.

Bonne fête nationale, Vive la République et surtout : vive la France.

Laurent Bouquet, Maire.



Les petits rafraichissements républicains.*

[Extrait des festivités en vidéo](#)



et en photos



